



## BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 270.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

(en K.Dinars)	Du 01/01/2026 au 31/03/2026	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Mars-26	Mars-25	Déc-25
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>222 146</b>	<b>225 158</b>	<b>222 146</b>	<b>225 158</b>	<b>935 362</b>
Intérêts <sup>(*)</sup>	173 221	167 338	173 221	167 338	681 416
Commissions en produits	21 785	21 815	21 785	21 815	99 810
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	27 140	36 005	27 140	36 005	154 136
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>90 308</b>	<b>101 776</b>	<b>90 308</b>	<b>101 776</b>	<b>403 677</b>
Intérêts encourus	87 658	99 414	87 658	99 414	387 864
Commissions encourues	2 650	2 362	2 650	2 362	15 813
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>131 838</b>	<b>123 382</b>	<b>131 838</b>	<b>123 382</b>	<b>531 685</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>276</b>	<b>137</b>	<b>276</b>	<b>137</b>	<b>1 678</b>
<b>Charges opératoires</b>	<b>49 356</b>	<b>46 422</b>	<b>49 356</b>	<b>46 422</b>	<b>166 767</b>
Frais du personnel <sup>(*)</sup>	36 317	34 077	36 317	34 077	118 411
Charges générales d'exploitation	13 039	12 345	13 039	12 345	48 356
<b>Structure du portefeuille au bilan</b>			<b>1 425 465</b>	<b>1 419 121</b>	<b>1 358 295</b>
Portefeuille titres d'investissement			1 425 465	1 419 121	1 358 295
<b>Encours net des crédits <sup>(1)(*)</sup></b>			<b>6 408 421</b>	<b>6 040 955</b>	<b>6 590 846</b>
<b>Encours des dépôts</b>			<b>6 819 717</b>	<b>6 587 415</b>	<b>6 957 655</b>
Dépôts à vue <sup>(*)</sup>			2 288 295	2 117 205	2 169 111
Dépôts d'épargne			2 510 765	2 292 221	2 449 217
Dépôts à terme			2 020 657	2 177 989	2 339 327
<b>Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>			<b>128 360</b>	<b>169 077</b>	<b>126 373</b>
<b>Capitaux propres apparaissant au bilan <sup>(2)</sup></b>			<b>1 223 010</b>	<b>1 223 010</b>	<b>1 223 010</b>

<sup>(1)</sup> L'encours des crédits fin Mars 2026 tient compte des provisions constituées durant la période

<sup>(2)</sup> Compte non tenu du résultat de la période

<sup>(\*)</sup> Les chiffres de Mars 2025 ont été retraités pour les besoins de comparabilité

**BANQUE DE TUNISIE**  
**NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE**  
**ARRETES AU 31 MARS 2026**

**1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 270.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

**2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

**2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

**2.1.1. La constatation des intérêts :**

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

**2.1.2. La constatation des commissions :**

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

**2.2. Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

### **2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

### **2.4. Encours des crédits :**

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

### **2.5. Encours des dépôts :**

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### **2.6. Emprunts et ressources spéciales :**

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

## **3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2026 :**

A la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2026, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **6.408.421** mille dinars au 31/03/2026 , contre **6.040.955** mille dinars au 31/03/2025, soit une hausse de **367.466** mille dinars **(+6,1%)**. Cette évolution reflète la poursuite de la dynamique commerciale de la Banque en matière de financement de la clientèle.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **(+3,5%)** passant de **6.587.415** mille dinars au 31/03/2025 à **6.819.717** mille dinars au 31/03/2026, soit une augmentation de **232.202** mille dinars. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts à vue de **+8,1%** (+171.090mille dinars) pour atteindre une enveloppe de **2.288.295** mille dinars, et des dépôts d'épargne de **+9,5%** (+ 218.543 mille dinars). Cette évolution traduit une orientation favorable de la structure des ressources, marquée par un renforcement des dépôts à vue et d'épargne par rapport aux dépôts à terme.

- **L'encours des ressources spéciales** est passé de **169.077** mille dinars au 31/03/2025 à **128.360** mille dinars au 31/03/2026.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont baissé de **(-1,3%)** pour atteindre **222.146** mille dinars au 31/03/2026 contre **225.158** mille dinars au 31/12/2025.
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en baisse de **-11,3%** passant de **101.776** mille dinars à fin Mars 2025 à **90.308** mille dinars à fin Mars 2026.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2026 un montant de **131.838** mille dinars, contre **123.382** mille dinars à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, soit une progression de **+6,9%** (**+8.456** mille dinars). Cette progression s'explique principalement par la baisse significative des charges d'exploitation bancaire, traduisant un effet favorable des révisions des conditions de financement.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **+6,3%** pour atteindre **49.356** mille dinars au 31/03/2026 contre **46.422** mille dinars au 31/03/2025. Cette évolution demeure en ligne avec le développement de l'activité de la Banque.

Les indicateurs du premier trimestre 2026 confirment la bonne orientation de l'activité de la Banque, soutenue par une amélioration des conditions de financement et une progression du Produit Net Bancaire.